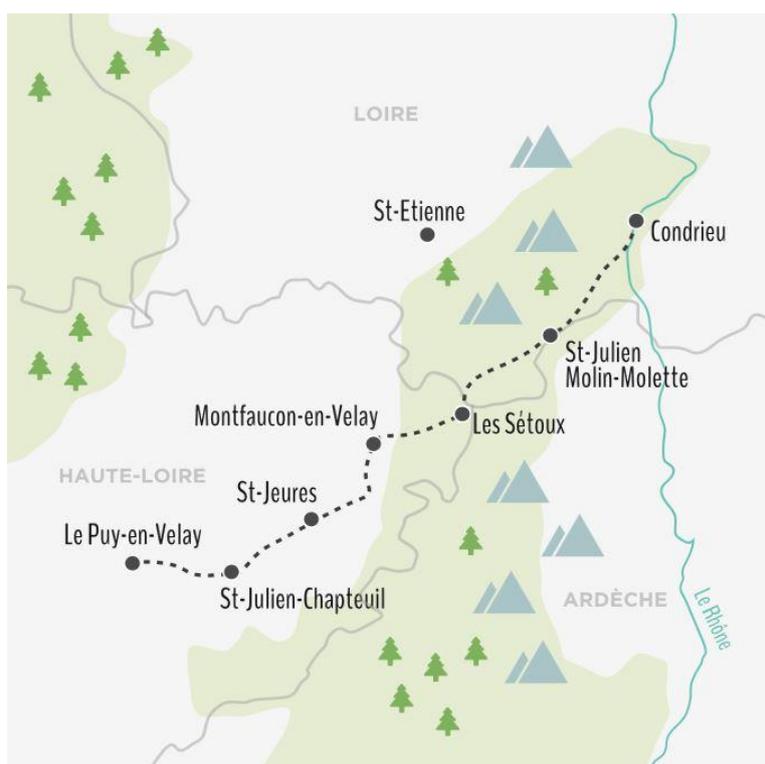


LE CHEMIN DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE Condrieu - Le Puy En Velay



Pour cette dernière étape du Jakobsweg ou Via Gebennensis, sur la trace des pèlerins allemands et helvétiques, vous traversez le Parc Naturel Régional du Pilat et les plateaux du Velay.

Depuis des siècles, ces chemins ont été empruntés par pèlerins et randonneurs. Par ces sentiers chargés d'histoire vous arrivez au terme de votre randonnée au Puy en Velay. C'est de la cathédrale Notre Dame du Puy, perchée sur son piton volcanique, que Godescalc, évêque du Puy partit pour Saint Jacques de Compostelle. Il fut le premier pèlerin non espagnol à effectuer le pèlerinage en l'an 950. C'est ici que débute la Via Podiensis.



7 jours - 6 nuits - 6 jours de marche

JOUR 1 : CONDRIEU (alt : 149 m)

Arrivée à votre hébergement à Condrieu en fin d'après-midi, dîner et nuit.

JOUR 2 : CONDRIEU - BOURG ARGENTAL (alt : 530 m)

On quitte rapidement l'ambiance un peu urbaine de la vallée du Rhône en prenant dès le départ de la hauteur. Le passage près de la Chapelle du Calvaire offre un beau point de vue sur les méandres du fleuve. On serpente ensuite dans les pommeraies de Bessey, St Appolinard ainsi que St Julien Molin Molette, avant de redescendre sur Bourg Argental. Hébergement possible sur St Julien Molin Molette à **La Rivoire**. Après une montée en balcon, votre itinéraire descend sur Bourg Argental (530 m). A voir l'église St André du XIIème siècle dont le portail est classé Monument Historique. Hébergement possible dans le hameau de La Rivoire à 3,5 km de St Julien Molin Molette (- 3,5 km, - 1 h).

Dénivelé : + 890 m, - 520 m 34 km 8h de marche environ

Pour mieux équilibrer les journées, il est possible d'ajouter une étape en passant la nuit à Roisey. Vous pouvez être hébergés en roulotte. Le découpage sera alors le suivant : Condrieu – Roisey : 21 km, Roisey – Bourg Argental : 20 km

Vous trouverez le tarif de cette étape supplémentaire dans la rubrique Dates et Tarifs.

JOUR 3 : BOURG ARGENTAL - LES SETOUX (alt : 1125 m)

Une fois sorti du bourg, on se dirige sur les hauteurs de St Sauveur en Rue en empruntant une ancienne voie de chemin de fer, avant de monter au Col du Tracol (1062 m), sur la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique. On rejoint ensuite le hameau perché des Sétoux. Vous êtes hébergés à 1,5 km du village.

Dénivelé : + 790 m, - 370 m 19 km 4h30 de marche environ

JOUR 4 : LES SETOUX - MONTFAUCON (alt : 918 m)

Après deux étapes plus sportives et l'ascension de 1000 mètres de dénivelée en deux jours, vous évoluez désormais sur les plateaux du Massif Central au relief plus doux. On traverse les hameaux agricoles de Lhermet, Coirolles avant de gagner les sous-bois de la forêt du Viallou. On arrive à **Montfaucon** par le beau hameau des Chomats.



Dénivelé : + 340 m, - 470 m 20 km 5h15 de marche environ

JOUR 5 : MONTFAUCON - ST JEURES (alt : 1050 m)

On sort de Montfaucon par le stade du Pont. Pas de village à traverser pour cette étape arpentant le plateau granitique de Montfaucon, mais l'itinéraire côtoie de nombreuses fermes isolées. On traverse Tence, pour se diriger sur **St Jeures**, petite bourgade où nous faisons étape. Hébergement possible à **Tence** (- 8 km, - 2 h).

Dénivelé : + 250 m, - 120 m 20 km 4h30 de marche environ

JOUR 6 : ST JEURES - ST JULIEN CHAPTEUIL (alt : 821 m)

Il est temps de se diriger vers le point culminant de cette semaine, Raffy et ses 1276 mètres. L'itinéraire offre ensuite de belles vues sur les sucurs volcaniques du Pays du Meygal. Après le village de Queyrières sous son rocher et celui de Monedeyres et sa « fausse » église, le chemin rejoint St Julien Chapteuil et sa belle église St Julien avec clocher à peigne. Hébergement possible à Marcilhac (+2km, +30mn)). Un raccourci vous sera proposé dans votre dossier.

Dénivelée : + 580 m, - 810 m 21 km 5h30 de marche environ

JOUR 7 : ST JULIEN CHAPTEUIL - LE PUY EN VELAY (alt : 640 m)

On termine ce « chemin du Puy » par une étape reliant St Germain Laprade **et sa magnifique église**, puis Brives Charensac avant de s'immerger dans cette belle et grande ville du **Puy en Velay** avec en son centre, le quartier historique et la cathédrale, classé au Patrimoine mondial de l'Humanité par L'UNESCO.

Fin du séjour dans l'après-midi.

Dénivelée : + 250 m, - 450 m 20 km 4h30 de marche environ

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base.

Nous pouvons être amenés à modifier vos étapes si les hébergements prévus sont indisponibles à la période de votre voyage. Les hébergements proposés en remplacement seront de catégorie similaire et leur emplacement aura peu d'incidence sur votre itinéraire. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Nota : Sur cette partie de l'itinéraire de St Jacques de Compostelle, il y a peu d'hébergements et ceux-ci sont de petite capacité. Selon également les jours de



fermeture, à certaines étapes, les différents hébergements possibles sont souvent distants de plusieurs kilomètres. La longueur des étapes mentionnée dans cette fiche technique est déterminée en fonction de lieux caractéristiques du chemin et est donc uniquement indicative. Une fois en possession du dossier, vous aurez tous les éléments pour recalculer la longueur effective.

› DATES

Dates : tous les jours de la semaine du 15 avril au 31 octobre 2024, suivant la disponibilité des hébergements.

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de mai à septembre. Avant et après, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, faible enneigement possible, etc...), notamment lors de la traversée du Massif du Pilat et du Meygal.

› LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension.
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- La fourniture du topo-guide FFRP.
- Le transport des bagages à chaque étape.
- Les taxes de séjour.

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi (sauf pension complète).



- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Les éventuelles visites.
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture ou pour raccourcir certaines étapes.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".
- Les frais d'inscription (+15 euros par personne), les frais d'envoi à l'étranger (+15 euros par personne) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+35 euros par dossier)

› ACCUEIL / DISPERSION

Le Jour 1 au premier hébergement à Condrieu en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche.

Si vous arrivez en retard :

Pour toute arrivée après 18h30, merci de prévenir votre hébergeur.

En fin d'après-midi du Jour 7 au Puy en Velay.

› NIVEAU



Dénivelée moyenne : 520 m

Maximum : 910 m

Longueur moyenne : 23 km

Maximum : 25 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6 h

Niveau 3 En moyenne, marche de 6h par jour sur des chemins ou sentiers pouvant présenter un dénivelé positif cumulé de +600 à +800m. Certaines journées de marche de nos programmes peuvent présenter peu de dénivelé mais les étapes sont parfois longues (25 / 30 km).

Un peu d'attention et quelques notions de lecture de carte sont nécessaires.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'un topoguide FFRP et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.



Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

› HEBERGEMENTS

Hébergement en hôtels **, hôtels * et chambres d'hôtes.

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

Repas : Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19h30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8h - 8h30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

Pique-nique : Ils ne sont pas compris dans ce forfait.

Il est possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Vous pouvez également vous ravitailler à Chavanay, St Appolinard, St Julien Molin Molette, Bourg Argental, Montfaucon, Tence, St Jeures, Araules, St Julien Chapeuil, St Germain Laprade, Brives Charensac, Le Puy en Velay. Il y d'autres points de ravitaillement plus aléatoires, indiqués dans le topo-guide.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 13 kg**.

Valise rigide non autorisée-nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage.



Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement.

Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.

- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le **Nom de la personne responsable** de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Coordonnées de taxi :

Vous trouverez dans votre dossier de randonnée les coordonnées des taxis qui transportent vos bagages. Vous pouvez les contacter en cas de blessure, fatigue ou trop longue étape.

Vous pouvez également vous adresser directement aux offices de tourisme des étapes concernées ou aux hébergements.

Nous ne prenons pas en charge la réservation de ces taxis et ils ne sont pas compris dans le prix de la randonnée.

GROUPE A partir de 2 personnes



***ALLER**

 **Train** : Gare SNCF de Saint-Clair – les Roches.
Transfert à votre charge entre la gare Saint-Clair – les Roches et Condrieu (1,8 km). A réserver directement par vous auprès du Sandrine (06 75 69 99 64). La gare du Péage de Roussillon se situe sur la ligne Lyon Perrache – Valence – Marseille. Nombreuses liaisons.
Informations SNCF : 36 35 ou http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes/. Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

Gares SNCF proches du Chemin :

En dehors de celles de St Clair Les Roches et du Puy en Velay, il n'y a pas de gares proches sur le chemin.

 **Voiture** : Condrieu
Itinéraire : www.viamichelin.fr

Parking : Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry
Lyon Saint Exupéry : www.lyon.aeroport.fr
Liaisons régulières pour Lyon : <http://satobus-alpes.altibus.com/>
Puis train pour Le Péage de Roussillon et taxi pour Condrieu (voir ci-dessus).

***RETOUR**

En fin d'après-midi du Jour 07 au Puy en Velay.

 **Train** : Gare du Puy en Velay

 **Voiture** : Condrieu ou Les Roches de Condrieu
La gare de St Clair Les Roches est située sur la commune des Roches de Condrieu et sur la ligne Lyon – Valence. Nombreuses liaisons.
Pour rejoindre la gare de St Clair Les Roches, vous pouvez utiliser les trains suivants (horaires à vérifier selon le jour) :



Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes. Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

Vous pouvez revenir en taxi du **Puy à Condrieu**, voir rubrique « DATES et TARIFS ».

Avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Train pour Lyon Part Dieu

Puis liaisons régulières pour Lyon : <http://satobus-alpes.altibus.com/>

› FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- **Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.**
- **Dépliant de votre assurance** voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, **les secours coûtent très chers en Suisse.**

Vérifiez que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- **Carte vitale.**

- **La "Carte européenne d'assurance maladie".**

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.



La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Vous pouvez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les Euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le numéro du téléphone portable en votre possession durant la randonnée.

> DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines environ avant votre départ, vous recevrez le dossier comprenant tous les éléments nécessaires, le topo-guide de la FFRP Ref 650 : Sentier vers St Jacques de Compostelle : Genève-Le Puy et la liste des hébergements

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**50 Euros**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

